



# Retraités Cheminots

<https://fo-cheminots.fr/la-lettre-aux-retraites/>

## Lettre aux Retraités

### Evolution des prix selon l'INSEE

2022 : + 5,2%  
 2023 : + 4,9%  
 2024 : +2,0%  
 2025 : +0,8%

### Evolution des pensions :

+5,3% au 1er janvier 2024  
 +1,6% au 1er novembre 2024 pour les retraites complémentaires  
 +2,2% au 1er janvier 2025  
 + 0,6% pour les retraites complémentaires (faute d'accord entre les OS et le patronat)  
 + 0,9% au 1er janvier 2026

### BON A SAVOIR

Caisse de Prévoyance SNCF  
 04 95 04 04 04  
 Services aux Retraités  
 SNCF : 0809 400 110  
 (numéro vert)



APRES LE PASSAGE EN FORCE DU GOUVERNEMENT SUR LE BUDGET  
**NOUS DEVONS CRÉER UN NOUVEAU RAPPORT DE FORCE POUR FAIRE ABOUTIR NOS REVENDICATIONS !**

Le Premier ministre a finalement utilisé l'article 49-3 pour faire adopter son budget sans vote, après avoir promis de ne jamais y recourir.

Le Président Macron a annoncé une progression du budget militaire de 6,78 milliards d'euros en 2026, portant les crédits à 66,7 milliards. En deux mandats, ce budget aura plus que doublé, passant de 32 milliards en 2017 à plus de 66 milliards en 2026. Malgré cela, le Président déplore les retards de l'industrie de défense et demande aux entreprises d'armement de produire davantage.

Parallèlement, le rapport d'Oxfam révèle que les 23 milliardaires français sont plus riches que 32 millions de Français réunis. Leur fortune a doublé depuis 2017, avec un gain de 220 milliards d'euros équivalant au financement de plus de 10 000 postes d'enseignants pendant 400 ans.

Concernant le PLF, M. Lecornu le présente comme un compromis : il a renoncé à certaines mesures impopulaires comme l'indexation du barème sur le revenu et la réforme de l'abattement fiscal de 10% pour les retraités.

Cependant, le budget prévoit 35 milliards de coupes dans les services publics (hors ministères régaliens), 2 milliards d'économies pour les collectivités territoriales, et des coupes dans le budget de la Sécurité sociale.

Avec la Confédération FO, nous devons maintenant informer de cette situation, mais aussi mobiliser l'ensemble du monde du travail, créer un nouveau rapport de force pour s'opposer à cette politique contraire aux intérêts des travailleurs, actifs et retraités.

**PAIN, PAIX ET LIBERTE**



# Retraités FO Cheminots

## MOTION DU BUREAU NATIONAL DE LA SECTION FEDERALE RETRAITES FO CHEMINOTS

La section Fédérale des retraités FO cheminots réunie en Bureau National le 11 décembre 2025, a pris connaissance des faits saillants en termes de situation sociale et politique du moment.

Dans son discours de politique générale, le Premier Ministre LECORNU a annoncé la poursuite et l'aggravation de la politique engagée par Macron, comme ses prédécesseurs. Concernant la réforme des retraites, LECORNU comme BAYROU ne répond pas aux attentes des millions de Français mobilisés à partir du 19 janvier 2023 pour rejeter celle-ci.

Il s'est contenté de proposer non pas un « conclave » mais une conférence « Travail et retraites » dont l'objet est la destruction de la retraite par répartition. Des organisations syndicales s'y sont précipitées.

Nous estimons que la confédération FO n'a pas vocation à accompagner les politiques d'austérité consistant à des dizaines de milliards de coupes budgétaires et à accompagner la destruction du système de retraite par répartition ! Pour nous, les revendications des travailleurs, c'est l'abrogation de la réforme Macron sur les retraites, l'augmentation des salaires et des pensions, l'arrêt des privatisations – filialisations, la défense des Services publics et leur renationalisation, et le remboursement des exonérations de cotisations patronales indues.

Pour nous, la Confédération FO doit aussi jouer pleinement son rôle pour défendre la Sécurité Sociale et toutes les caisses de protection sociale dans le cadre des 80 ans de la Sécu.

C'est pourquoi la Confédération FO, doit quitter, comme pour le conclave Macron-Bayrou, la conférence « Travail et retraites » du Ministre du travail FARANDOU.

Suite à l'adoption du PLFSS par l'Assemblée Nationale le 9 décembre 2025, le BN dénonce l'aggravation de mesures concernant la santé et la protection sociale avec en particulier :

- Un manque de 4 milliards prélevés sur le budget hospitalier.
- Une taxe de 1,1 milliards sur les mutuelles qui sera certainement répercuté sur les adhérents (ce qui représentera une augmentation minimale de 2 à 3 %).
- Certains déremboursements de maladies longue durée (par exemple sont concernés les 1,5 million de diabétiques).

Concernant le PLFSS 2026, nous exigeons que la confédération FO dénonce l'ensemble de ces mesures néfastes pour les retraités et la population.

Adoptée à l'unanimité du Bureau National des retraités FO cheminots présents le 11 Décembre 2025.

## INFORMATIONS DIVERSES

**Chaque début d'année apporte avec lui son lot de changements. Petit aperçu de différentes mesures qui sont entrées en vigueur au 1er janvier 2026.**

### PEL : augmentation du taux de rémunération

Les plans épargne logement (PEL) ouverts à partir du 1er janvier 2026 ont un taux d'intérêt de 2 % contre 1,75 % pour ceux ouverts au 1er janvier 2025.

### Non-revalorisation du barème de l'impôt sur le revenu

En l'absence de loi de finances pour 2026 avant la fin de l'année 2025, le barème de calcul de l'impôt sur le revenu « barème IR » n'est pas revalorisé selon le calendrier traditionnel. Par ailleurs, les taux de prélèvement à la source appliqués en janvier 2026 restent inchangés.

### Le guichet MaPrimeRénov' suspendu

Le guichet du dispositif d'aide à la rénovation énergétique MaPrimeRénov' est suspendu, en raison de l'absence d'un budget voté par le Parlement avant la fin de l'année 2025. La loi spéciale, votée pour compenser l'absence d'une véritable loi de finances, permet seulement d'assurer la continuité du fonctionnement de l'État, mais bloque toute dépense non contractuelle, a expliqué le ministre du Logement.

Ainsi, le guichet sera donc fermé et il ne sera plus possible de déposer un dossier.

### Des nouveaux tarifs de l'électricité pour les concurrents d'EDF

L'Arenh, le système contraignant EDF à céder environ un quart de sa production nucléaire annuelle à ses concurrents à un prix très avantageux, a pris fin le 31 décembre 2025.

Il cède la place à un nouveau mécanisme permettant à EDF de commercialiser plus librement sa production nucléaire, en tenant compte des prix du marché, jusqu'à une certaine limite. Si certains redoutent une augmentation des factures pour les consommateurs n'ayant pas souscrit aux tarifs réglementés de l'électricité, le gouvernement se montre rassurant et prévoit des prix stables au moins en 2026 et en 2027.

### Les tarifs courrier et colis du service universel postal augmentent en moyenne de 7,4 % au 1er janvier 2026. Quelques exemples :

La lettre verte passe de 1,39 euro à 1,52 euro, soit une hausse de 9,35 %. Le tarif de l'e-lettre rouge, pour les envois urgents, passe de 1,49 à 1,60 euro. Celui d'une lettre recommandée de 20 g augmente à 6,11 euros, contre 5,74 euros. Enfin, les tarifs des Colissimo envoyés par les particuliers augmentent en moyenne de 3,4 %.

### Hausse de 13 euros de l'abonnement de gaz

Même si le prix du kilowattheure diminue très légèrement, le prix de l'abonnement au gaz augmente, lui, de 13,10 euros sur l'année 2026 selon la conférence de régulation de l'énergie.

## La solidarité nationale est en danger

Aujourd'hui, une orientation dangereuse menace la destinée de notre Sécurité Sociale. L'année 2025 passée, nous avons fêté ses 80 ans. Il est important de rappeler les quelques mots qui ont présidé à sa mise en œuvre voulue par le Conseil National de la Résistance (CNR) :

Cotiser selon ses moyens, se soigner selon ses besoins Ce n'est pas pour rien que le programme présenté en 1945 par des hommes soucieux de l'unité nationale s'est appelé « les jours heureux ».

Il est loin le temps de la solidarité voulu à la sortie de la guerre par le CNR et ses composantes politiques. Le financement de celle-ci s'est appelée « cotisation sociale », ce qui est la base de la solidarité sociale de notre pays, le socle de la république et de notre démocratie. Ces dernières années, les gouvernements successifs prisonniers du monde financier et patronal ont pour objectifs de transformer l'état d'esprit de solidarité nationale en une contrainte insupportable pour eux par l'appellation « charges sociales ». Tout ceci relayé par une grande partie des médias et par des appels à la charité que nous supportons en permanence pour soi-disant porter secours à une population de plus en plus appauvrie.

Les exonérations successives des cotisations sociales, non seulement créent de plus en plus de travailleurs pauvres mais elles privent aussi la sécurité sociale dans son entièreté des revenus nécessaires à l'égalité de protection de l'ensemble des citoyens. Sous les vocables choisis volontairement, papy boomers ou autres appellations toutes aussi désobligeantes, le monde financier ultra-libéral a enclenché à son profit une dangereuse spirale qui vise à faire éclater la solidarité nationale et le lien entre les générations qui sont les ferments de la Sécurité Sociale. Ces exonérations mises en œuvre depuis maintenant de nombreuses années et qui se chiffrent par centaines de Milliards expliquent entre autre le trou de la Sécurité Sociale mais pas seulement.

Pour mémoire : Une partie des taxes sur le tabac, destinées à la Sécu, n'est pas reversée : 7,8 milliards. Une partie des taxes sur l'alcool, destinées à la Sécu, n'est pas reversée : 3,5 milliards. Une partie des primes d'assurances automobiles, destinées à la Sécu, n'est pas reversée : 1,6 milliards.

Les taxes sur les industries polluantes destinées à la Sécu, n'est pas reversée : 1,2 milliards. La part de TVA destinée à la Sécu, n'est pas reversée : 2 milliards. Retard de paiement à la Sécu pour les contrats aidés : 2,1 milliards. Retard de paiement des entreprises : 1,9 milliards.

En faisant une bête addition, on arrive au chiffre de 20 milliards d'Euros par an. Conclusion : Si les responsables de la Sécu et nos gouvernants faisaient leur boulot efficacement et honnêtement, si chacune des institutions reversait ce qu'elle doit chaque année, au lieu des prétendus 11 milliards de trou, la Sécu pourrait compter sur 9 milliards d'excédents. Afin de compenser l'ensemble des pertes répétées des cotisations sociales, les gouvernements successifs mettent la Sécurité Sociale dans l'obligation de dérembourser de plus en plus de médicaments et actes liés à la santé auxquels s'ajoutent des restrictions de budget qui deviennent insupportables dans le secteur de la santé publique notamment.

L'objectif évident est de limiter au maximum la solidarité afin d'imposer un système privatisé à l'anglo-saxonne où seul « l'argent roi » ouvre l'accès à des retraites par capitalisation, à la privatisation de notre système de santé avec des conséquences directes sur chacun d'entre nous et le développement insupportable du passage dans la pauvreté et aussi dans la grande pauvreté avec de plus en plus de « travailleurs pauvres ».

Il nous faut donc continuer à nous battre pour la justice sociale, l'égalité, la solidarité et la Sécurité Sociale.

Les seuls combats perdus d'avance sont ceux que l'ont refuse de livrer.

*André SAUREL*

